



F.R.C.P.B. Bureau Fédéral
Horizonpark blok 3
Leuvensesteenweg 510 - bus 15
BE-1930 Zaventem

Belgaphil



- 3 Le mot du Président
- 5 Philatélie contre le cancer.
- 6 Influence de la politique, de la religion et des convictions philosophiques sur la genèse d'un timbre belge
- 10 Le "Secret de la correspondance ..."
- 12 Agenda, Informations & Communiqués

- 14 Une sombre page de l'Histoire américaine
- 18 TBC-POST : de la distribution du courrier jusqu'à opérateur postal
La distribution du courrier privé jusqu'à la libéralisation de la poste le 1^{er} janvier 2011
- 22 Le courrier du Détachement d'armée de Belgique en 1914-1915
(deuxième partie)



Salon International de la Philatélie et de la Numismatique



5 & 6 avril 2014
et 27 & 28
septembre 2014

antwerp expo
Jan van Rijswijklaan 191
B - 2020 Anvers

Samedi de 10h00 à 17h00
Dimanche de 10h00 à 16h00



auteur: **Eddy Van Vaeck**: Président National de la F.R.C.P.B.

Le mot du Président

Le samedi 7 décembre 2013, notre nouveau "bureau fédéral" a officiellement été inauguré par la tenue de la dernière réunion 2013 du Conseil d'Administration. Nos membres effectifs ont aussi répondu massivement à l'appel pour fêter ensemble cet événement historique. En effet, pour la première fois en près de 125 ans d'existence, nous avons pu nous réunir dans notre "propre bâtiment fédéral". Il est vrai que nous l'avons désiré durant de longues années, mais nous n'avions pas réussi à l'acheter auparavant. Diverses raisons ont empêché la réalisation de cet achat, mais après le déménagement de Jette, l'opportunité s'est présentée et ce pas historique a été franchi grâce à l'approbation, au bon vouloir et aux efforts de toute l'équipe.

Durant l'après-midi du 7 décembre, nous avons organisé, aussi avec beaucoup de plaisir, notre première "Journée portes ouvertes", pour laquelle tous les membres et cercles de la F.R.C.P.B. avaient été invités. Ce fut également une grande joie d'accueillir tant de membres venus de toutes les régions du pays. Naturellement, certains n'ont pu être présents pour diverses raisons et nous les croyons volontiers. Qu'ils se rassurent, dans les prochains mois, nous organiserons à nouveau une journée portes ouvertes. Nous ne savons pas encore quand, mais vous serez tenus au courant...



Comme de coutume lors d'une inauguration, boissons classiques et petits fours étaient offerts pour célébrer l'événement, et ce, pour le plus grand bonheur des personnes présentes. C'est avec un réel sentiment de satisfaction que nous avons fermé les portes vers 17 h. Ci-contre, vous trouverez quelques photos qui traduisent bien l'atmosphère de cette journée et le plaisir pris par les participants.



COLOPHON

Président

Eddy Van Vaeck
Blancefloerlaan 165 bus 8
B-2050 ANTWERPEN
e.vanvaeck@klbp.be

Secrétaire

Constant Kockelbergh
Avenue des Cerisiers, 21
1330 RIXENSART
constant.kockelbergh@skynet.be

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-LALLEUD
robertduhamel10@yahoo.fr
n° compte "Fédération"
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB

Collaborateurs

Koenraad Bracke
Robert Duhamel
Michel Fivez

Jozef Ghys
Constant Kockelbergh
Michel Meuwis
Bernard Péters
Charlotte Soreil
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Serge Havaux
Constant Kockelbergh
Bernard Péters

Tirage

10 000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres de la F.R.C.P.B.
€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro
Belgaphil n° 35 paraîtra le 15 juillet 2014.

Pour être publiés dans les meilleures conditions, vos textes et communiqués doivent parvenir à la rédaction au plus tard le 1 mai 2014.

Rédaction Belgaphil p/a Ivan Van Damme - Vijverstraat 19 B-9881 Bellem

E-mail: naviemmadnav@skynet.be
et Michel Fivez, E-mail: michel.fivez@telenet.be

Responsabilité

Chaque auteur reste responsable du contenu de son article.

URL: www.frcpb.be



Cela nous amène à vous signaler que la bibliothèque est désormais opérationnelle et ouverte tous les mardis de 10 h à 15 h (à l'exception des mois de vacances juillet et août).

**K.L.B.P. – F.R.C.P.B.
Horizonpark Blok 3
Leuvensesteenweg 510 bus 15, 1940 Zaventem**

MOBILITEIT	MOBILITE
2km kruising Woluwelaan en Leuvensesteenweg	2km croisement Bld de la Woluwe & Chaussée de Louvain
2,5km Ring afrit Kraainem richting Brussel	2,5km Ring sortie Kraainem direction Bruxelles
3,5km autosnelweg E40 Brussel-Luik-Hasselt Afrif 21 "Sterrebeek, Nossegem, Steenokkerzeel"	3,5km autoroute E40 Bruxelles-Liège-Hasselt Sortie 21 "Sterrebeek, Nossegem, Steenokkerzeel"
2km Ring (komende van Waterloo) Afrif 3 "Hector Henneaulaan"	2km Ring - venant de Waterloo Sortie 3 "Hector Henneaulaan"
Komende Antwerpen - E19 → Ring Afrif 3 "Hector Henneaulaan" → Zaventem Centrum	Venant d'Anvers - E19 → Ring Sortie 3 "Hector Henneaulaan" → Zaventem Centrum
Komende Antwerpen - E19 → Ring Afrif ✈ Zaventem → Zaventem Centrum	Venant d'Anvers - E19 → Ring Sortie ✈ Zaventem → Zaventem Centrum
Komende O - W. Vlaanderen - E40 → Ring Afrif ✈ Zaventem → Zaventem Centrum	Venant des Flandres - E40 → Ring Sortie ✈ Zaventem → Zaventem Centrum
Komende O - W. Vlaanderen - E40 → Ring Afrif 3 "Hector Henneaulaan" → Zaventem Centrum	Venant des Flandres - E40 → Ring Sortie 3 "Hector Henneaulaan" → Zaventem Centrum
Brussel Noord - Bus De Lijn - 351 & 358 → Leuven Halte "De Vlemincklaan" → ± 300m - rechts Horizon 510	Bruxelles Nord - Bus De Lijn - 351 & 358 → Louvain Arrêt "De Vlemincklaan" → ± 300m - à droite Horizon 510

Je demande instamment à tous les clubs d'envoyer leur bulletin à cette adresse à partir d'aujourd'hui.

Ces dernières années, j'entends que de plus en plus de cercles ne remettent pas les cartes fédérales à leurs membres. Le but de ces cartes n'est pas de rester dans les tiroirs des présidents. Les membres ont besoin de leur carte fédérale et de leur numéro de membre pour participer aux différentes expositions, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour la conclusion d'une assurance à des conditions avantageuses, etc.. Nous comptons sur tous les comités des cercles pour que cela soit désormais en ordre.

Nous avons aussi reçu la nouvelle liste des membres de la majorité des cercles; dès lors, chaque membre affilié a pu, en principe, recevoir son numéro de Belgaphil. Nous demandons aux responsables de cercles qui n'ont jusqu'à présent pas encore renvoyé la liste adaptée, de le faire sans délai.

Nous demandons aussi à tous les LECTEURS et MEMBRES de nous communiquer leur changement d'adresse par l'intermédiaire de leurs cercles, qui à leur tour, informeront la F.R.C.P.B. Les numéros manquants, qui n'ont pu être délivrés, ne seront pas expédiés par la poste. Ils peuvent, en fonction des disponibilités, être retirés dans notre bureau fédéral.



Voilà une bonne raison supplémentaire de venir nous rencontrer...

A bientôt .

Votre président
E. Van Vaeck

auteur: **Pierre Gilis** - Président B.B.K.P.H. - C.P.B.N.T.P.

Philatélie contre le cancer.

Le samedi 5 octobre 2013, à Anvers, chez le négociant Luk Vanduffel, a été mis en vente un dessin original d'André Buzin. Ce dessin appartenait à la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste ASBL (C.P.B.N.T.P.) et a été vendu aux enchères à sa demande. L'intégralité du produit de la vente est destinée à être offerte au KINDERKANKERFONDS (Fondation contre le cancer des enfants).

Avec fierté, mais surtout avec une grande reconnaissance, je peux annoncer que la vente du dessin a rapporté la somme de € 1.000; j'en remercie tant les enchérisseurs que l'acheteur. Les frais de vente s'élevant à 18% (soit € 180) y ont été ajoutés.

La Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste ASBL et la Fédération Nationale et Internationale des Négociants en Timbres-poste ASBL (organisateur de la bourse de timbres-poste et monnaies qui se tient deux fois l'an à Antwerp Expo) y ont aussi ajouté chacun la somme de € 250.

C'est donc avec grand plaisir que MM. Pierre Gilis, de la C.P.B.N.T.P. et Luk Vanduffel ont remis un chèque de € 1680 à la représentante du Kinderkankerfonds. Nous espérons avec cette modeste contribution avoir aidé une belle œuvre.

Mes remerciements vont à tous ceux qui ont laissé parler leur cœur, aux enchérisseurs et spécialement à l'acheteur. ☘



Influence de la politique, de la religion et des convictions philosophiques sur la genèse d'un timbre belge



Par ce bref exposé, je vais essayer d'éclairer le rôle important joué par la politique, la religion et les convictions philosophiques dans la conception de certains timbres-poste belges.

Dans le cas présent, cela concerne le timbre-poste spécial émis le 15 mars 1959 pour la 'Journée du timbre' d'une valeur faciale de 2.50F sans surtaxe (n°1093 du COB). Ce timbre représente la prestation de serment de Jean-Baptiste de Tassis auprès de Charles Quint.

Tout d'abord, une brève introduction historique.

Jean-Baptiste de Tassis (? -1541) naquit vers 1476 à Cornello près de Bergame, il est le fils de Roger de Tassis, maître des Postes de l'empereur Rudolf III.

Tout d'abord, il est chargé du service des messageries à la cour de l'empereur Maximilien à Innsbruck où il devient maître des Postes en 1506. Peu après, il rejoint à Malines son vieil oncle impotent, Frans de Tassis 1^{er} Grand maître des Postes des Pays-Bas et ce pour l'assister dans sa tâche.

En 1510, il épouse Christine de Wachtendonck qui lui donne six fils et autant de filles. Il devient l'aïeul de la lignée des Grands maîtres des Postes des Pays-Bas qui, de père en fils durant plus de trois siècles, ont joué un rôle important dans le développement des services postaux d'Europe Centrale et Occidentale.

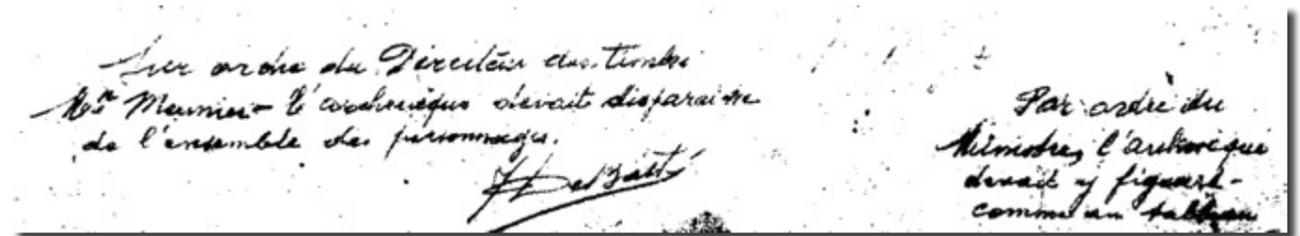
Après le décès de Frans de Tassis, il est nommé comme son successeur par un décret royal du 28 août 1518 délivré à Barcelone et confirmé le 16 octobre suivant.



▲ Reproduction d'une partie de la peinture murale
(Au dos de la photo de la peinture murale, J. De Bast a écrit : "Pour ce timbre-poste, j'ai rapproché Jean-Baptiste de Tassis de Charles Quint")



▲ Composition du projet



▲ Détail

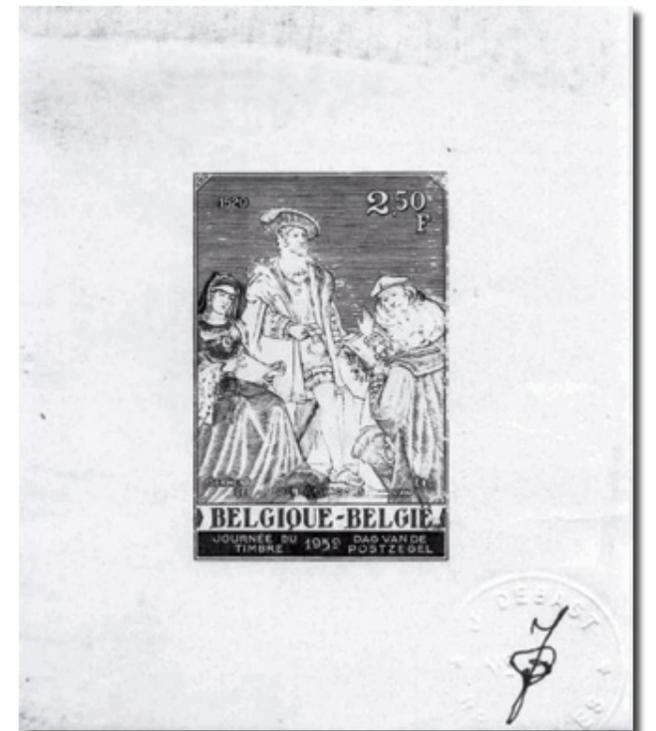
Le projet est composé à partir d'éléments de la photo qui lui a été confiée et qu'il a retravaillée à la gouache. Nous y retrouvons Charles Quint debout, avec à sa droite sa tante Marguerite d'Autriche, devant lui Jean-Baptiste de Tassis agenouillé avec un personnage qui lui présente un livre.

Pour réduire la peinture au format d'un timbre-poste, l'artiste a, par 'collage', placé Jean-Baptiste de Tassis plus haut et plus près de l'empereur.

Maintenant, quand nous comparons la composition de J. De Bast avec la photo de la peinture murale, il saute aux yeux que l'archevêque n'est plus représenté.

Que s'est-il passé ? Une note manuscrite au crayon de J. De Bast, en bas à gauche du projet (voir détail ci-dessous), nous indique : « Sur ordre du directeur du timbre M. Meunier, l'archevêque devait disparaître de l'ensemble des personnages ».

Pour répondre aux exigences de son directeur, basées sur des convictions philosophiques antireligieuses, l'artiste commence la gravure de la matrice sans l'archevêque.



Epreuve de la matrice inachevée ▲

En 1520, comme successeur de son grand-père Maximilien, il est confirmé dans la charge de Grand Maître des Postes par Charles Quint de passage à Gand, sa ville natale. Jean-Baptiste de Tassis renouvellera en la circonstance sa prestation de serment au jeune empereur.

Le timbre dont nous parlons représente cet événement.

Jean-Baptiste de Tassis décède le 6 octobre 1541 à Regensburg lors d'un voyage qu'il fait en compagnie de l'empereur.

La composition du projet d'après une peinture murale de Jean-Emmanuel Van Den Bussche et la gravure sur acier en vue de la reproduction en héliogravure sont de la main du maître graveur Jean De Bast.

Voyons maintenant de plus près la composition du projet de De Bast.



EXPOSITION DE TIMBRES-POSTE

Le service postal dans la tourmente (courrier de guerre, 1914-1918)



Lettre de Jérôme Maselis envoyée des tranchées le long de l'Yser

Où ?

Vleeshuis – Neermarkt – Ypres

Quand ?

Samedi 12 juillet : 11 h - 17 h 30 (sans interruption)

Dimanche 13 juillet : 11 h - 16 h (sans interruption)



▲ Dessin au crayon du projet approuvé.

Epreuve de la matrice définitive ►

Mais la gravure est déjà bien avancée quand, pour la seconde fois, la pression est mise sur J. De Bast. Et cette fois, un ministre catholique en vue (en raison de ses convictions religieuses) donne l'ordre d'interrompre la gravure en cours et de graver une nouvelle matrice, avec l'archevêque, comme sur la peinture murale.



Tout ceci est confirmé par une annotation manuscrite de De Bast en bas à droite du 1^{er} projet (voir détail ci-dessous) « Par ordre du ministre, l'archevêque devait y figurer, comme sur le tableau ».

Quelques épreuves de cette 1^{re} matrice inachevée sont connues.

Après cette décision autoritaire du ministre, De Bast fait un dessin au crayon qui sera le projet approuvé du timbre définitif : avec l'archevêque !

Ce dessin est signé au bas par le graveur avec un texte manuscrit : « Pour réaliser l'ensemble au format du timbre, rapprochement de JB Tour et Tassis vers Charles Quint ».

Après approbation de ce 2^e projet par le ministre de l'époque, P.W. Segers, De Bast grave la matrice définitive.

Grâce aux considérations politiques et religieuses, les philatélistes ont eu l'occasion de rassembler des épreuves de la matrice inachevée et de la matrice approuvée.

Documentation :

- - 'De postzegel'
- - 'Le philatéliste belge'
- - Archives Jean De Bast. (Grâce à la collaboration de son fils Dr. A. De Bast)
- - Collection personnelle ✂

ACCÈS GRATUIT





Le "Secret de la correspondance ..."

La lettre illustrée ci-dessous se trouve depuis de nombreuses années dans ma collection sur l'histoire postale d'Anvers.



Cette lettre envoyée le 14 juin 1831 d'Anvers vers Gand, n'a rencontré aucun problème postal, ni au départ ni à l'arrivée : le port de 15 cents est correct pour une lettre pesant de 16 à 24 grammes (loi du 18 décembre 1826 avec un changement d'échelon de poids le 1^{er} janvier 1821). La lettre est frappée de l'estampille « Après le départ » qui nous indique qu'elle quittera seulement le bureau le lendemain.

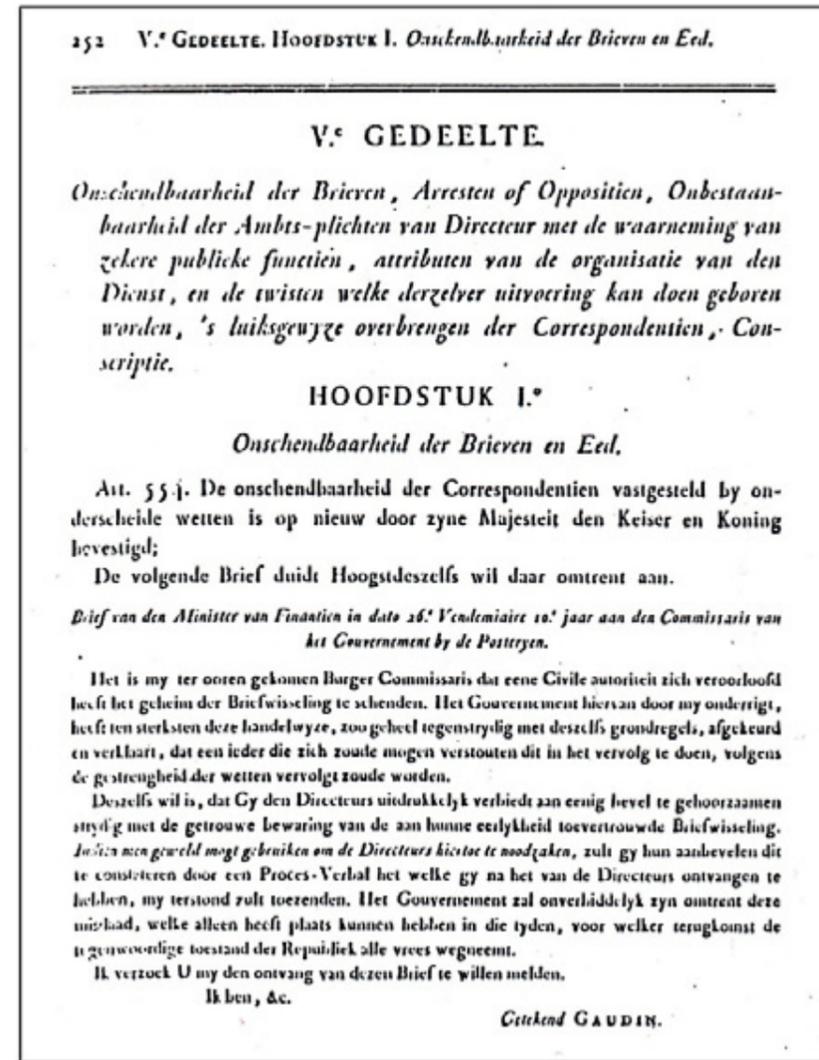
Mais l'indication manuscrite sur la lettre nous donne matière à réflexion, car elle précise ce qui suit : « La lettre a été ouverte par méprise, mais le secret n'en a pas été violé ».

Cette remarque m'a fait penser ceci : « Comment et depuis quand le secret de la correspondance a-t-il débuté sur une base légale ? », car nous savons que, depuis l'indépendance de la Belgique en 1831, ce secret est garanti par la Constitution.

Pour moi, ce point restait inexplicé et les questions posées à mes amis philatélistes restaient sans réponses jusqu'au moment où j'ai découvert ceci par hasard :

“INSTRUCTION GENERALE sur le service des POSTES AUX LETTRES”

Paris – de L' *imprimerie Impériale* - 1810.

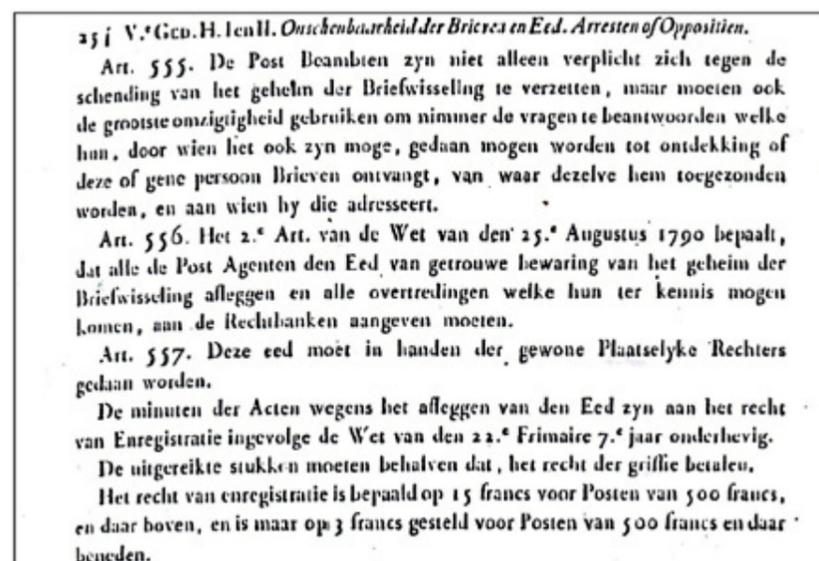


Cette loi est signée par Monsieur GAUDIN, le ministre des Finances, responsable de la poste française de l'époque : il fut nommé par la loi du 10 Vendémiaire an IV (2 octobre 1795) et suivant l'article n° 150 de la Constitution de l'an III, durant la période mouvementée de la Révolution.

D'autres philatélistes ont mentionné dans le bulletin de leur club que, plus de 100 ans plus tard au cours des différents conflits, le secret de la correspondance a souvent été foulé aux pieds !

Bibliographie

- Instruction Générale sur le service des Postes aux Lettres – PARIS, L' *imprimerie Impériale* – 1910
- Hoofdbestuur der Posterijën – Circulaire Nr. 156 du 18 dec. 1820
- James LEGENDEE, Bureaux Spéciaux, Franchises, Contresings, Marques administratives des Origines à 1879 ✂



Agenda, Informations & Communiqués

Le samedi **19 avril 2014**, le **Club Philatélique Gaumais** organise, de 10 à 17 heures, la **précompétitive Liège-Luxembourg** ainsi que la **prévente des timbres "Tintin et ses amis" et "Vésale"** au Centre Communautaire, 38 Rue Léon Colleaux à 6762 SAINT-MARD.
Renseignements : Christian Habay, Rue de France, 9 à 6750 MUSSON tél. : 063/67 80 14
e-mail : habayc@hotmail.com

A l'occasion du **50^e anniversaire** de sa création, l'**ASBL Cercle Philatélique de Florennes** organise le samedi **26 avril 2014** de 10 à 16 h, une **exposition philatélique non compétitive** et le dimanche **27 avril 2014**, sa **13^e bourse multicollektion** de 9 à 16 h en la salle de l'Institut St.-Joseph, rue de Corenne 1, à 5620 Florennes. Vente spéciale d'un Duostamp sur Florennes.
PAF: € 1,50 donnant droit à une boisson suivant tarif, enfants gratuit.
Renseignements: A. Hardy - secrétaire.

De **Niels Hobby- en Postzegelclub K.V.B.P. Rupelstreek** organiseert op zondag **27 april 2014** van 9 tot 15 uur zijn **Grote Tentoonstelling "ANTARCTICA"** en **Opendeurdag "Een club in werking"** in de Gemeentelijke Basisschool, Veldstraat 2845 Niel. - Toegang gratis
Inlichtingen: Mevr. Céleste De Graef, Wirixstraat 15, 2845 Niel - tel. 03 888 67 24
e-mail: dgc@scarlet.be

Le samedi **10 mai 2014**, l'**Union Philatélique Montoise** et le **Club des jeunes de Saint-Luc** organisent, de 9h00 à 16h00, la **14^e bourse des collectionneurs** à l'école St-Luc, boulevard Fulgence Masson, à 7000 Mons. Entrée gratuite, parking aisé.
Renseignements : Mr. Lhoir Jacques – 065/33.79.45 ou Frère Joseph Pirenne – 065/ 33.71.21

Le **Koninklijke Vlaamse Bond van Postzegelverzamelaars v.z.w. division Aarschot** organise le dimanche **11 mai 2014** de 9 à 16 h une **Journée des Collectionneurs** à l'Athénée Royal, Pastoor Dergentlaan 47, 3200 Aarschot (entrée Schoolstraat 1).
Entrée gratuite - Parking dans les environs de l'école.
Renseignements: Jacques Jadot, Spoorwegstraat 17, 3200 Aarschot - tél. 016 56 07 06 de 17 à 19 h.



De **Postzegelkring Sint-Gillis Dendermonde** organiseert zijn **23ste nationale ruilbeurs** op **24 mei 2014**, in de zaal *De Zonnebloem*, Breestraat 109 in 9200 Dendermonde.
Openingsuren: van 9 tot 16 uur - Inkom GRATIS.
Inlichtingen: Gillis Frans, Baasrodestraat 16 in 9280 Lebbeke - tel. 052 41 30 57 en
Van der Veken Roger, Sleutelbloemlaan 3 in 9200 Dendermonde - tel. 052 22 17 45.



Le samedi **26 mai 2014**, le cercle **Phila Culture d'Evere** organise, de 9h00 à 16h00, sa **15^e bourse d'échanges**, dans la salle "Concordia" Av. Henri Conscience 158 à 1140 Bruxelles (Evere), à droite de l'Eglise Notre-Dame. Entrée gratuite, parking gratuit, accessible aux personnes à mobilité réduite.
Bus 64 & 65. Renseignements : Mme Gérard-Tomassi - 02/726.67.32

L'**Association philatélique de Fleurus** organise le **31 mai** et le **1^{er} juin 2014** sa **bourse annuelle**, et cette année la **'Fête du Timbre'** avec une exposition sur 40 faces de collection d'un certain niveau. A cette occasion sera vendu un **My Stamp** à € 2,00, représentant l'Eglise, le monument aux morts et l'hôtel de Ville de Fleurus. Ouverture de 9 à 17 h. Nombreux marchands - Entrée gratuite.
Adresse du jour: Centre des Loisirs de Fleurus, salle polyvalente. Le Vieux Campinaire, rue de Wangenies.
Renseignements: J.M. Vandenberghe tél. 0474 57 87 19 et Serge Duez tél. 0475 31 80 17.



EXPHIMO 2014, 56^{ste} nationale thematische filatelistische tentoonstelling (met internationale deelname), **3^{de} teamcompetitie van de Duitse Motivgruppen** (eenvlakverzamelingen), pinksterweekend **7-9 juni 2014** (za. 11-18u.; zo. 10-18u.; ma. 10-16.30u.), Centre Sportif "Roll Delles", avenue des Villes Jumelées, L-5612 Bad Mondorf (Luxemburg).
Inlichtingen: Roger Thill, 8A rue du Baerendall, L-8212 Mamer, tel. (00352) 31 38 72,
e-mail: roger@pt.lu. Meer info op: www.philcolux.lu

De **Koninklijke postzegelkring Oostende** organiseert zijn **Zevende Nationale Postzegelbeurs** op zondag **29 juni 2014** van 9 tot 17 uur in zaal Pax, Schilderstraat 5, 8400 Oostende.
Inlichtingen: Robert Lisabeth, Heideboemstraat 24, 8400 Oostende - tel. 059 50 31 09
email: lisabeth.robert@gmail.com
Daniel Lisabeth, Fregatstraat 11-10, 8400 Oostende - tel. 0486 18 66 33
email: daniel.lisabeth@telenet.be



LA HULPE : Samedi **12 juillet 2014** (de 9 à 15 heures) **31^e Bourse de Philatélie & Marcophilie**.
Entrée Gratuite - salle : LES COLIBRIS – Rue des Combattants, 112 à 1310 La Hulpe
Infos : Serge HAVAUX – 02/657.01.28 – serge.havaux@telenet.be



Het **Provinciaal bestuur van K.L.B.P. Antwerpen** en de **aangesloten kringen** organiseren de voorverkoop van de speciale uitgaven **"Promotie Filatelie – De Antwerpse Grote Markt"** en **"Dit is een postzegel – Kunstboekje R. Magritte"**. Een bijzondere tentoonstelling over de stad Antwerpen en haar geschiedenis op postaal gebied rondt het geheel af.
Dit evenement vindt plaats in het Hoofdpostkantoor aan de Groenplaats 43 in 2000 Antwerpen op zaterdag **6 september 2014** van 10.00 tot 15.00 uur. De inkom is gratis.
Info: e.vanvaeck@klbp.be



Le **Cercle royal philatélique athois "Les Amis du Timbre"** organise le dimanche **7 septembre 2014** de 9h00 à 16h00 sa **16^e bourse annuelle PHILATHELIA 2014** à l'Institut Vauban, avenue Vauban à 7800 ATH. Timbres-poste etc ... Entrée libre. Accès aisé pour handicapés. Vaste parking.
Informations complémentaires: Philippe LEBLOND (0495280479)





auteur: Roger Callens

Une sombre page de l'Histoire américaine

Lors de la Seconde Guerre mondiale, ce n'était pas la première fois que la crainte d'être persécuté se manifestait dans l'Histoire américaine. Cela s'était déjà produit dans la manière de traiter les Indiens du temps des pionniers, les Yankees ou les rebelles au cours de la guerre civile, les Allemands durant la première guerre mondiale et les communistes pendant la guerre froide.

Après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, débute aux Etats-Unis une grande chasse aux sorcières dont sont victimes les citoyens américains d'origine japonaise. Les médias ne sont pas en reste, car de décembre 1941 à février 1942 paraissent nombre d'articles sur le sujet qui n'ont fait qu'attiser la colère des Américains.

Les Japonais, nés au Japon, mais résidant aux Etats-Unis au moment de l'attaque sur Pearl Harbor sont appelés "Issei" ou première génération ; quant à leurs enfants nés aux Etats-Unis, ils sont appelés "Nisei" ou deuxième génération. Ces citoyens sont considérés comme des traîtres, des espions et jugés coresponsables de cette ignoble attaque, alors que la grande majorité de ces immigrants sont complètement intégrés dans la communauté américaine et se comportent comme d'authentiques Américains.

Le 19 février 1942, pour éviter les sabotages, le président Roosevelt signe un décret par lequel les autorités militaires sont autorisées à éloigner les "Issei" et les "Nisei" des régions côtières du Pacifique. Une administration fédérale WRA (War Relocation Authority) est spécialement créée pour organiser le transfert de tous les "Issei" et de tous les "Nisei" des états de Californie, d'Oregon, de Washington et d'Arizona vers des camps d'internement situés loin à l'intérieur du pays.

Au total, environ 120.000 personnes sont arrêtées dont 100.000 dans les états des côtes du Pacifique et le reste dans diverses régions des Etats-Unis. Un tiers est constitué d'Issei nés au Japon et pour la plupart âgés de plus de 50 ans, les deux tiers restants sont des "Nisei", des citoyens américains nés aux Etats-Unis et en majorité de moins de 21 ans. Leurs biens sont également confisqués.

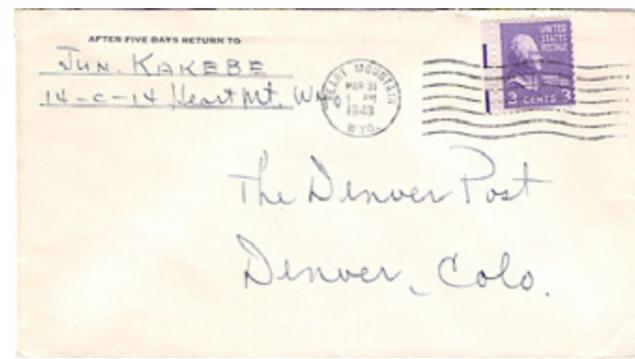
Dans un premier temps, les personnes arrêtées sont transférées dans des centres de rassemblement avant de partir pour les camps d'internement définitif. Seize centres de rassemblement sont créés dont treize en Californie, un en Arizona, un en Oregon et un dans l'état de Washington. Aujourd'hui, aucune correspondance provenant d'un des ces centres n'a été trouvée.

En tout, dix "Nisei Relocation Camps" (camps d'internement) sont créés, dont voici la liste :

Nom du camp	Bureau de poste	Capacité	Ouvert du... au
Poston	Poston, Arizona	20.000	8-5-42 tot 28-11-45
Gila River	Rivers, Arizona	15.000	20-7-42 " 28-9-45
Rohwer	McGehee, Arkansas	10.000	18-9-42 " 30-11-44
Jerome	Denson, Arkansas	10.000	6-10-42 " 30-6-44
Manzanar	Manzanar, California	10.000	1-6-42 " 21-11-45
Tule Lake*	Tule Lake, California	10.000	26-5-42 " 28-3-46
Grenada	Amache, Colorado	10.000	27-8-42 " 15-10-45
Minidoka	Hunt, Idaho	10.000	10-8-42 " 28-10-45
Central Utah	Topaz, Utah	10.000	11-8-42 " 31-10-45
Heart Mountain	Heart Mountain, Wyoming	10.000	12-8-42 " 10-11-45

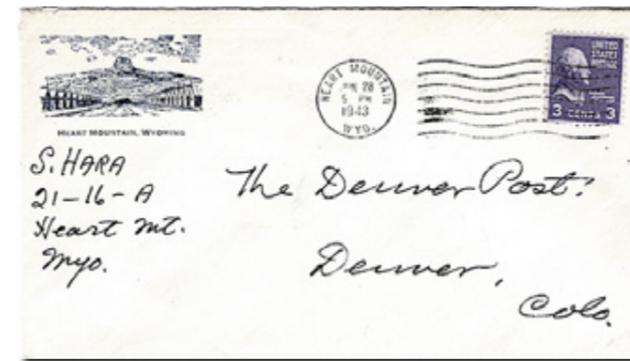
*Tule Lake est aussi connu sous le nom de Newell California.

A l'exception du camp McGehee, les camps n'ont pas de cachet postal propre et la correspondance est traitée par le bureau de poste voisin; il est à remarquer que le courrier n'a pas été censuré. Le courrier de et vers les camps est rare et difficile à identifier. Cela n'est possible qu'au vu de l'adresse de l'expéditeur: un nom japonais, une combinaison de deux lettres et d'un chiffre, un nom de camp ou le nom de la localité du bureau de poste voisin. (Fig.1 et 2, les deux lettres sont adressées à un éditeur de journaux à Denver) Une grande majorité de ces lettres circulent de camp à camp, car



▲ Fig. 1 : Camp Heart Mountain, Wyoming, 31.03.43 d'un interné japonais.

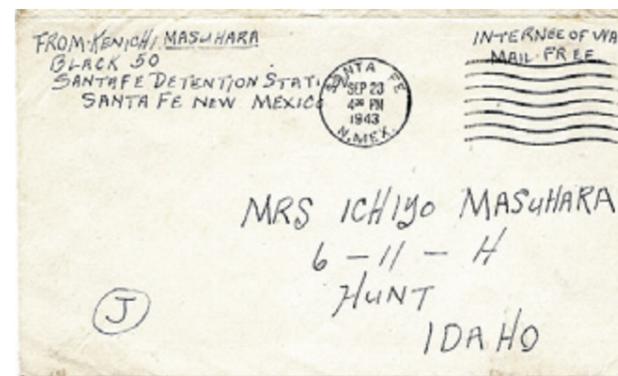
la plupart des "Nisei" n'ont pas de contact avec le monde extérieur.



▲ Fig. 2 : Enveloppe avec illustration du camp Heart Mountain, Wyoming, 28.06.43 d'un interné japonais.

Les camps sont établis dans des endroits isolés, loin des zones habitées et entourés de barbelés et de miradors. Les internés y vivent dans des baraques aux toits de papier goudronné et y affrontent des températures extrêmement chaudes ou froides. Rapidement, ils s'organisent et construisent leurs propres écoles et églises, plantent des arbres, des haies et aménagent des parterres. Sur les terrains en friche hors du camp, ils cultivent des légumes, approvisionnant ainsi les nombreuses bouches à nourrir.

Outre les camps d'internement existent aussi un certain nombre de camps dits "US Department of Justice Camps" et dans six d'entre eux se trouvent des "Nisei" soupçonnés "d'intelligence avec l'ennemi". Un de ces camps est le "Santa Fe Detention Camp" à New Mexico où aux internés allemands et italiens viennent s'ajouter des détenus japonais américains. (Fig.3, lettre d'un interné "Nisei" à sa femme résidant dans un autre camp.) Dans ces camps se trouvent aussi 2264 personnes d'origine japonaise venant de divers pays latino-américains, les deux tiers sont des Japonais péruviens. Après la guerre, le Pérou refuse leur retour et la plupart sont renvoyés au Japon par les autorités américaines.



▲ Fig. 3 : Santa Fe, New Mexico 23.09.43 lettre en franchise d'un interné japonais au "Santa Santa Fe Detention Station" à son épouse internée au "Mindoka Camp" à Hunt, Idaho.

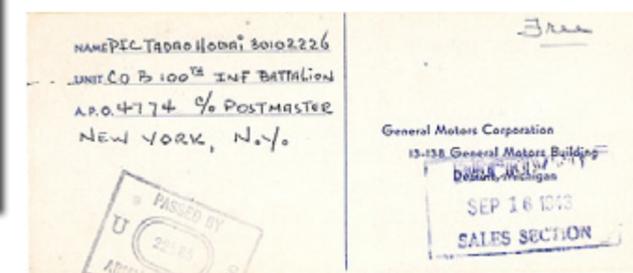
Hawaï est un cas spécial. Annexé par les Etats-Unis depuis le 7 juillet 1898, il devient un état américain le 21 août 1959. Après l'attaque japonaise, Hawaï est placé sous autorité militaire. La majorité des Japonais américains, estimés à 150.000 personnes, résident à Hawaï. Un petit nombre d'entre eux (de 1200 à 1800 personnes) est interné, 62% sont des citoyens américains. Lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1941, environ 5.000 "Nisei" sont en service

dans l'armée américaine. Beaucoup sont tout simplement "démissionnés" d'office et ceux soumis à l'obligation du service actif sont classés comme 4-C "alien aliens" (étrangers hostiles).

Les militaires "Nisei"

En 1940, environ 1500 Japonais américains sont en service dans la "National Guard" d'Hawaï (les 298^e et 299^e Régiments d'Infanterie). Jusqu'à l'attaque de Pearl Harbor, ils font partie des unités de surveillance. Trois jours après l'attaque japonaise, ils sont désarmés et étroitement surveillés, même pour se rendre aux latrines. Le jour suivant, ils récupèrent leurs armes et reprennent leur service, mais une atmosphère de peur, d'hostilité et de suspicion persiste. Début juin 1942, ces soldats japonais américains sont transférés dans le plus grand secret d'Hawaï vers le continent et ils sont embarqués dans un train aux vitres occultées et emmenés vers le camp McCoy, Wisconsin où ils poursuivent leur entraînement militaire. Les "298^e et 299^e Régiments d'Infanterie", auxquels appartenaient ces militaires, sont maintenant renommés le "100^e Bataillon d'Infanterie". En février 1943, ils déménagent vers le Camp Shelby, Mississippi et en mai de la même année, lors de grandes manœuvres, l'état-major constate avec surprise les excellents résultats obtenus par ce bataillon. Le chef d'état-major, le général Marshall, demande alors au commandement en Europe s'il accepte ce bataillon. Le général Eisenhower répond par la négative, mais le général Clark de la 5^e armée d'Italie répond : « Nous prenons tous ceux qui veulent se battre, envoyez-les-moi ».

En septembre 1943, le 100^e Bataillon d'Infanterie est envoyé en Italie et immédiatement lancé dans la bataille; bientôt le bataillon est connu sous le nom de "Purple Hart Battalion" en raison de ses pertes énormes. Début 1944, le 442^e Régiment d'Infanterie est constitué aux Etats-Unis, il est exclusivement composé de Japonais américains soumis à l'obligation du service actif et issus des camps



▲ Fig. 4 : APO 4774 septembre 1943, Italie sans cachet de départ d'un soldat "Nisei" du 100^e Bataillon d'Infanterie.

d'internement. En juin 1944, ce régiment est en Italie et, en juillet 1944, le 100^e Bataillon d'Infanterie y est incorporé comme le 1^{er} Bataillon, mais il continue à porter son nom d'origine de "100^e Bataillon". Après ses performances réussies en Italie, le 442^e Régiment est envoyé en France où il acquiert une gloire immortelle dans les Vosges pour

Volgende schriftelijke veiling

7 juni 2014

openbare postzegelveilingen

Veilingen

VAN OSSELAER

Via onze veilingen verkopen wij uw verzameling van postzegels munten of postkaarten. Gegarandeerd de hoogste prijs !

TEVENS SCHATTINGEN EN EXPERTISES

vraag vrijblijvend info
www.vanosselaer.com
info@vanosselaer.com

Turnhoutsebaan 461 bus 93
2140 ANTWERPEN
☎ 03 354 48 88 – fax 03 303 63 96

avoir libéré de son encerclement une unité égarée. Le 442^e Régiment d'Infanterie est le régiment le plus décoré de l'armée américaine: plus de 18.000 décorations individuelles ont été décernées à ses soldats.

Quelques "Nisei" sont aussi incorporés dans le service secret "Nisei Military Intelligence Service". Les membres de cette unité sont en service dans diverses unités de l'armée et de la marine, principalement comme traducteurs lors de l'interrogatoire des prisonniers de guerre japonais et sont actifs dans les régions allant des îles Aléoutiennes au nord jusqu'au sud de l'Asie et en Birmanie où ils font partie du "5307^e Composite Unit Provisional" mieux connu comme "Merrill's Marauders", une unité commando agissant derrière les lignes ennemies.

La réhabilitation

Le 15 juin 1946, lors d'une cérémonie pour l'attribution de la "Presidential Unit Citation", le président Truman déclare dans son discours : *"Vous vous êtes battus non seulement contre l'ennemi, mais aussi contre les préjugés"*. Le 10 août 1988, le président Ronald Reagan signe "The Civil Liberties Act" par lequel il confirme l'injustice de l'internement. Lors de la remise, le 15 juillet 2000, de la "Medal of Honor" au 442^e Régiment, le président Bill Clinton insiste encore sur le traitement injuste subi durant l'internement.

Références :

- Trois articles du "Linn's Stamp News" des 18/2, 15/4 et 19/8/1985
- Sites web : "The war Relocation Camps of WW II"
- "NJAHS" (National Japanese American Historical Society) ☼

MALAYSIA 2014

World Youth stamp exhibition 1-6 december 2014 - Kuala Lumpur

Naast de Jeugdverzamelingen worden ook Thematische en Moderne Filatelie (enkel filatelistisch materiaal vanaf 2000) toegelaten. Inschrijvingen uiterlijk 15 april 2014.
Info : Jozef Ghys Nationaal Commissaris Tentoonstellingen - jef.ghys@telenet.be

Hormis les collections pour la jeunesse, la classe Thématique et la classe Philatélie Moderne (matériel philatélique depuis l'année 2000) seront également acceptées. Date ultime d'inscription le 15 avril 2014.
Info : Jozef Ghys - Commissaire national aux expositions - jef.ghys@telenet.be



Malaysia 2014
World Youth Stamp Exhibition
Asian International Stamp Exhibition

COMMUNIQUE

FISTO, cercle d'étude de Flandre Orientale, vient d'éditer sa 119^e étude.
Cette étude due à Oswald Demeyer a pour titre : Les oblitérations militaires bilingues, 4^e partie : Compléments pour la période du 11.11.1918 au 27.11.1929.
Cet ouvrage de 70 pages (en néerlandais), est disponible au prix de 8.00 € (+ 3.08 € de frais de port pour l'intérieur) à verser au compte BE9 8906 8410 2332 de FISTO, Kolkasteelstraat 14, 9030 Mariakerke.
Pour éviter tout malentendu, une confirmation de la commande par e-mail est demandée à : secretaris@fisto.be



auteur: **Lucien VAN HECKE** - Président d'honneur d'Oost-Phila

TBC-POST : de la distribution du courrier jusqu'à opérateur postal

La distribution du courrier privé jusqu'à la libéralisation de la poste le 1^{er} janvier 2011

Conformément à la loi et au changement des obligations découlant des directives en vigueur du Parlement et du Conseil européen concernant les règles communes pour le développement du marché intérieur des services postaux de la Communauté et l'amélioration de la qualité de service dans notre pays, les services suivants étaient en raison du maintien du service postal universel exclusivement réservés à La Poste et ne peuvent être offerts par d'autres.

Il s'agit notamment :

- ✓ de la levée, le tri, le transport et la distribution des envois de correspondance intérieure, que ce soit par courrier accéléré ou non, dont le prix est inférieur à cinq fois le tarif public applicable à un envoi de correspondance du premier échelon de poids de la catégorie normalisée la plus rapide, pour autant que leur poids soit inférieur à 350 grammes. (Les limites de poids, qui ont été déterminées par l'Europe, ont été reprises par le législateur belge et ces limites ont été à nouveau diminuées: au 1^{er} Janvier 2003 le poids maximum est de 100 grammes et de 50 grammes à partir du 1^{er} janvier 2006. Ces limites de poids ne sont pas applicables, ni à partir du 1^{er} Janvier 2003, si le prix est égal ou supérieur à trois fois le tarif public pour les lettres du premier échelon de poids de la catégorie la plus rapide ni au 1^{er} Janvier 2006, si le prix est égal à ou plus de deux fois et demie ce tarif). Pour le service postal gratuit pour les personnes aveugles et malvoyants, des dérogations aux restrictions de poids et de prix peuvent être autorisées.
- ✓ la correspondance venant de l'étranger et le publipostage, dans les mêmes limites de prix et de poids.
- ✓ le service des envois recommandés utilisés dans le cadre des procédures judiciaires ou administratives en raison de la protection de l'intérêt et de l'ordre public.

Le monopole ne couvre que la correspondance intérieure. Cela signifie que la correspondance vers l'étranger ne tombe pas sous le monopole et peut alors être traitée par des opérateurs postaux autres que La Poste, ce qui est le cas de TBC-Post.

Pour fournir un service postal qui ne fait pas partie du service universel, les opérateurs postaux peuvent faire une déclaration à l'Institut belge des services Postaux et des Télécommunications (IBPT), qui, dans un « Communiqué », énumère les éléments de base et les conditions nécessaires qui doivent toutes être respectées (dénommés : aprioris). Les mêmes critères s'appliquent et doivent tous être respectés par d'éventuels sous-traitants de l'opérateur ou par toute personne qui lui fournit du personnel.



Le 27 octobre 2006, TBC-Post (Thierry Brugma Courrier, appartenant à Mosaïc S.P.R.L., Rue Pierre de Béguines 10 à 1390 Grez-Doiceau) a obtenu la licence P02685DAF.

Un réseau spécifique de collecte a été mis sur pied pour la levée à domicile, le tri et la distribution de la correspondance entre les individus et les entreprises actives dans certains secteurs (entités socio-économiques spéciales) qui répondent aux besoins particuliers des opérateurs économiques travaillant dans des domaines spécifiques ; par exemple, dans le secteur des banques et des assurances, dans le secteur maritime et en particulier ceux de nature médicale et juridique.

A cette fin, après la collecte "à domicile" (chez l'expéditeur en personne ou en un autre lieu désigné par celui-ci) - à des intervalles préétablis, généralement à la fin de la journée ou en fonction des besoins spécifiques, plusieurs collectes par jour peuvent être organisées et dont le service, avec l'individualisation de chaque courrier, est par conséquent personnalisé: une distinction est faite entre les envois urgents et non urgents. Les envois non urgents préalablement affranchis sont remis à La Poste pour y être traités par le réseau postal public. Les envois urgents ont la garantie d'être déli-

vrés dans la «boîte aux lettres» du destinataire dans les 12 heures après la collecte (cette limite est garantie car ces envois sont généralement traités dans un laps de temps inférieur à celui qui est imposé au prestataire du service dans le cadre du service universel pour la catégorie standard la plus rapide) ou par une clause contractuelle dans un délai plus court ou sont personnellement remis contre un reçu de réception et ils doivent aussi être suivis (traçabilité) ce qui entraîne la possibilité de changer, pour chaque pièce, l'identité du destinataire, son adresse ou toute autre condition à la demande expresse de l'expéditeur.

Cette garantie s'accompagne d'un régime de responsabilité plus sévère que celui prévu par La Poste dans ses conditions générales et cependant les tarifs des envois distribués sont inférieurs à ceux pratiqués dans le cadre du service universel.



◀▲ Envois non urgents délivrés via des points d'échange et munis par le client d'un timbre TBC-Post BE-1 (Belgique (0 - 50 g) (à l'origine avec l'image d'une voiture, puis d'une flotte de voitures) et affranchis avec une machine à affranchir chez TBC-Post (€ 0,57 ou P.B. 5209) pour envoi via le réseau postal public de La Poste.

TBC-Post se charge de la préparation des envois, ainsi que des opérations de tri normalisées, de l'affranchissement chez le client même ou dans les implantations de TBC-Post à Vilvorde (qui depuis avril 2010, a déménagé vers Zaventem) ou Wavre et ensuite du dépôt à La Poste.

MACHINES A AFFRANCHIR UTILISÉES PAR TBC-POST: Pitney-Bowes - Type DM 900									
Lieu	Immatriculation	Empreinte bleue				Empreinte rouge			
		sans slogan		avec slogan		sans slogan		avec slogan	
		premier	dernier	premier	dernier	premier	dernier	premier	dernier
1300 Wavre	BEGM 20S94	22-02-08	18-03-06	17-06-08	29-10-08				
1800 Vilvoorde	BEGM 68CZ3	06-11-08	21-09-09	28-08-09	28-09-11*				
1800 Vilvoorde	BEGM 570Z3	09-06-08	23-07-08	12-03-09	29-06-11*	28-07-08	24-10-08	30-10-08	19-02-09
1800 Vilvoorde	BEGM 807H7	06-04-09	03-09-09	21-09-09	31-08-11*				

* Utilisé après le déménagement, sans adaptation du numéro postal à 1930 Zaventem.



▲ Envois non urgents (imprimés) et urgents (lettres), récoltés chez un client et envoyés par TBC-Post via le réseau postal public de La Poste.

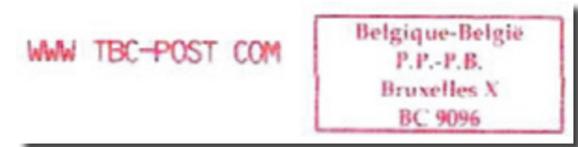


◀ ▲ A partir du 9 juin jusqu'au 23 juillet 2008, les empreintes sont à l'encre bleue, on trouve une empreinte rouge dès la mise en service d'un message publicitaire à partir du 31 octobre 2008 et à partir du 12 mars 2009, l'empreinte est à nouveau bleue (erreur de cartouche d'encre qui pour cette machine doit être bleue).



▲ Envois non urgents (non-prior) et urgents (prior), avec ou sans message publicitaire, affranchis par TBC-Post à Vilvorde et envoyés par le réseau postal public de La Poste.

Les mailings, dont il s'agit également un produit phare de TBC-Post qui s'adresse plus particulièrement aux envois de masse qui sont eux, plus sporadiques et qui nécessitent une préparation plus importante, sont enlevés chez l'imprimeur où celui-ci peut venir les déposer, après qu'ils sont mis sous pli ou plastique, pliés, etc. Les expéditions de masse bénéficient bien entendu de tarifs extrêmement compétitifs grâce aux contacts privilégiés entretenus avec les différentes postes. Il s'agit également d'un tarif à la carte.



▲ Envois de masse traités par TBC-Post, affranchis avec leur numéro national "Port Payé" et envoyés vers le réseau postal public de bpost, et dont le montant global de l'affranchissement est payé lors de la délivrance des envois ou via une facturation.



◀ Paquets traités par TBC-Post et envoyés par Taxipost du réseau postal public de bpost, avec une étiquette bpack P-code à barres.

Le courrier du Détachement d'armée de Belgique en 1914-1915 (deuxième partie)

Le courrier du 20^e Corps d'armée

Le 20^e corps d'armée du Général Balfourier comprend les secteurs postaux T&P 135 pour le quartier général et les unités rattachées (fig. 19 et 20), le secteur T&P 126 pour la 11^e DI (fig. 21), et le secteur T&P 125 pour la 39^e DI (fig. 22).



▲ Fig. 19 : T&P 135 - 9 novembre 1914 :

Carte postale avec vue de Watou envoyée en franchise à Buchères (F) par un soldat rattaché au 60^e régiment d'artillerie du 20^e corps d'armée. Cachet à date de Watou du 10.11.1914.

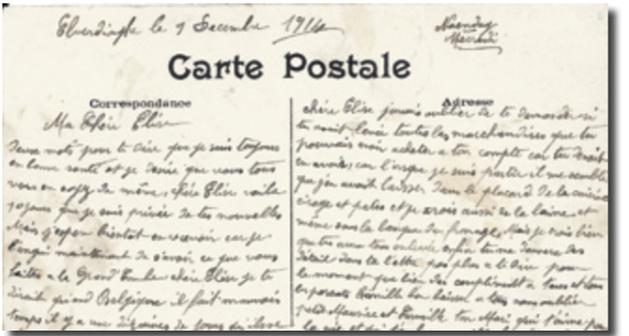


▲ Fig. 20 : T&P 135 - 16 décembre 1914 :

Carte postale avec vue de Adinkerke (?) envoyée à Hermès (F) par un soldat rattaché au quartier général du 20^e corps d'armée.



▲ Fig. 21 : T&P 126 - 13 novembre 1914 :
Carte postale avec vue de Poperinge, envoyée à Lyon (F) par un soldat de la 11^e division d'infanterie.

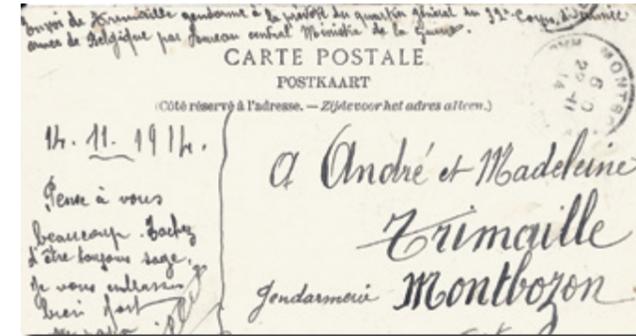


▲ Fig. 22 : T&P 125 - 9 décembre 1914 :
Carte postale avec vue d'Ypres, envoyée d'Elverdinge par un soldat de la 39^e division d'infanterie. ▼



Le courrier du 32^e Corps d'armée

Le 32^e corps d'armée du général Humbert comprend les secteurs postaux T&P 154 pour le quartier général et les unités rattachées (fig. 23), le secteur T&P 35 pour la 42^e DI (fig. 24) et le secteur T&P 131 pour la 38^e DI (fig. 25). La 42^e division d'infanterie, sous les ordres du général Grossetti, s'est distinguée lors des combats de Nieuport, ceux du pont Tervaete et lors de la défense de Diksmude. La 38^e division d'infanterie sera plus tard transférée au 36^e corps d'armée et occupera le front de Nieuport jusqu'en mai 1916.



▲ Fig. 23 : T&P 154 - 14 novembre 1914 :

Carte postale avec vue de Poperinge, envoyée à Montbozon (F) par un soldat du 32^e corps d'armée (T&P 154) via le secteur T&P 35 proche.



▲ Fig. 24 : T&P 35 - 29 décembre 1914 :

Carte postale avec vue des ruines d'Ypres, envoyée de Poperinge à Verdun (F) par un soldat de la 42^e division d'infanterie.



▲ Fig. 25 : T&P 131 - 29 février 1915 :

Carte postale avec vue d'Oostduinkerke, envoyée à Neuilly sur Seine (F) par un soldat de la 38^e division d'infanterie.



Le courrier du 2^e Corps de cavalerie (CC)

Le 2^e corps de cavalerie du DAB, sous le commandement du général de Mitry, comprend trois divisions de cavalerie (DC). Il est desservi par les secteurs postaux T&P 37 pour la 4^e DC (fig. 26), le secteur T&P 18 (anciennement T&P 206) pour la 5^e DC (fig. 27) et le secteur T&P 142 pour la 6^e DC (fig. 28).



▲ Fig. 26 : T&P 37 - 8 janvier 1915 :
Carte postale avec vue de Coxyde, envoyée en franchise à Paris (F) par un soldat de la 4^e division de cavalerie via la poste belge.
Cachet à date d'Oostduinkerke du 5.1.1915.



Fig. 27 : T&P 18 - 10 février 1915 : ▶
Carte postale avec envoyée de l'Ambulance St Georges à Lieurey (F) à Coxyde par un soldat blessé du 22^e dragons de la 5^e division de cavalerie.
Cachet d'arrivée à Coxyde le 15.2.1915.



◀▲ Fig. 28 : T&P 142 - 18 octobre 1914 :
Lettre envoyée en franchise du Pensionnat du Sacré-Cœur d'Ypres à Lyon (F) par un soldat de la 6^e division de cavalerie via la poste belge.
Cachet à date d'Ypres B du 28.10.1914.
Sceau déesse assise de la 6^e DC.

Le courrier du 36^e Corps d'armée

Après la première bataille d'Ypres, en mai 1915, le DAB est dissout. Il ne reste sur le secteur que le groupement Hély d'Oissel qui devient le 36^e corps d'armée avec deux groupements d'armées, l'un sur le front de Nieupoort et l'autre sur le front de l'Yser.

Le tableau ci-dessous (fig. 29) détaille la composition du 36^e corps d'armée, en mai 1915, avec ses deux grandes unités, le Groupement Nieupoort et le Groupement Sud, déployé sur le front de l'Yser entre les armées Belge et Britannique.

Le 36^e corps d'armée du général Hély d'Oissel garde son secteur postal T&P 15 pour le quartier général et les unités rattachées (fig. 30 et 31).

36 ^e Legerkorps Generaal Hély d'Oissel	Divisies	T&P	Inzet in de Westhoek
	Generale staf	15	22.5.15 - 10.2.1918
Groepering Nieuwpoort	81 ^e DIT	104	7.11.14 - 30.8.15 (*)
	Bataillon Marinefusiliers	131	11.12.15 - 10.7.18
	38 ^e DI	131	29.10.14 - 20.4.16 (*)
Groepering Zuid	29 ^e DI	129	25.4.16 - 2.1.18
	87 ^e DIT	78	7.10.14 - 7.6.16 (*)
	45 ^e DI	68	16.4.15 - 11.3.16
	58 ^e DIR	57	6.1.16 - 28.5.16

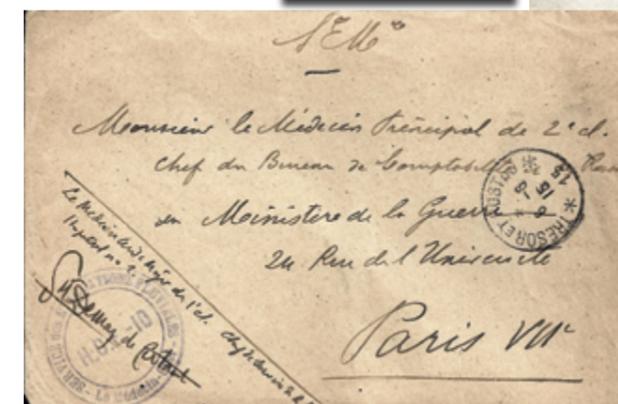
(*) Einde mei 1915 overgekomen van het DAB.

Fig. 29 : Organisation du 36^e corps d'armée avec ses secteurs postaux, après la dissolution du DAB.

Fig. 30 : T&P 15 - 11 juillet 1915 : ▶
Lettre envoyée en franchise à Paris.
Sceau de l'escadrille d'aviation du 36^e corps d'armée
AVIATION MILITAIRE / PARC N°8

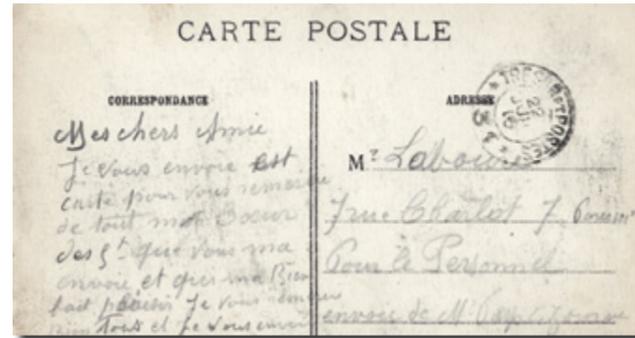


Fig. 31b : ▶
Sceau de l'ambulance fluviale du 36^e corps d'armée SERVICE des EVACUATIONS FLUVIALES
Le Médecin-Chef / H.O.E.-10.



◀ Fig. 31a : T&P 15 - 6 août 1915 :
Lettre envoyée en franchise à Paris par le chef de service de l'Hôpital N° 2 du 36^e CA.

Le Groupement Nieupoort est desservi par les secteurs postaux T&P 104 de la 81° DIT, le secteur T&P 131 de la 38° DI (fig. 32) et, à partir d'avril 1916, le secteur T&P 129 de la 29° DI (fig. 33). À compter de mars 1915, le secteur T&P 131 sera également officiellement attribué à la brigade des Fusiliers marins, ainsi que nous le verrons plus loin.



▲ Fig. 32 : T&P 32 - 22 juin 1915 :

Carte postale avec vue de Nieuwkapelle, envoyée en franchise à Paris par un soldat de la 38° DI.



◀ Fig. 33 : T&P 129 : 23 juillet 1916 :

Carte postale avec vue de Ramscapelle envoyée en franchise à Paris par un soldat de la 29° DI.

Le Groupement Sud sur l'Yser, entre les armées belge et britannique est desservi par les secteurs T&P 78 de la 87° DIT (fig. 34), le secteur T&P 68 de la 45° DI (fig. 35) et, à compter de janvier 1916, par le secteur T&P 57 de la 58° division d'infanterie de réserve (DIR) venue relever la 87° DIT.

Le 36° corps d'armée restera sur le front de l'Yser, en soutien de l'armée belge, jusqu'en février 1918. Les nouvelles unités qui le rejoindront après 1916 ne font plus l'objet de cette étude.

Fig. 34 : T&P 78 - 4 mars 1915 : ▼▶

Carte postale avec vue de Poperinge, envoyée à Saint-Brieuc (F) par un soldat de la 87° DI.



◀◀ ◀ Fig. 35 : T&P 68 - 17 juillet 1915 :

Carte postale avec vue de Fumes envoyée en franchise à Aigues-Mortes (F) par un soldat de la 45° DI.

à suivre ...



Postzegelveilingen
VAN LOOY
&
VAN LOOY

info@vanlooystampauctions.com
www.vanlooystampauctions.com

Tel.: 03/ 232 22 05
Fax: 03/ 225 18 73

Frankrijklei 120
2000 Antwerpen



€ 1000 → € 6000



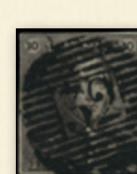
€ 2500 → € 5600



€ 250 → € 2400



€ 7500 → € 10500



€ 300 → € 1650



€ 500 → € 1300



€ 150 → € 560



€ 600 → € 2600



€ 250 → € 720



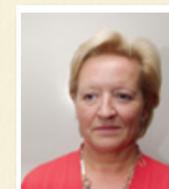
€ 300 → € 900

Quelques exemples de nos résultats: (Départ → Prix atteint)

Annuellement plus de 20.000 lots changent de propriétaire grâce à nos ventes publiques. L'offre importante et variée se compose de cartes postales, de lettres et de timbres sous forme de séries ou de collections de Belgique et de l'étranger. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez réaliser vos lots isolés ou vos collections.



Frans



Annie



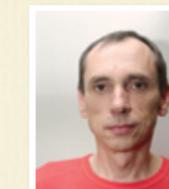
Marc



Marcel



Bart



Hugo

Depuis 20 ans à votre service.

Buzin Book Tome 3

la vie telle qu'elle est : chez les oiseaux

Les amateurs de l'œuvre du dessinateur et peintre naturaliste André Buzin l'attendent depuis des années, le voici enfin : **le troisième volume de la série consacrée à André Buzin !**

Ne manquez pas ce livre ! Hommage aussi bien visuel que de fond, à l'œuvre de cet artiste. Il présente sur 60 pages ses projets pour les émissions des timbres-poste « oiseaux » de 2006 à 2013.

André Buzin ne s'est pas reposé sur ses lauriers : 34 émissions sont en effet passées en revue. Les timbres-poste eux-mêmes ne pouvaient pas manquer à l'appel. Vous les recevrez avec le livre, sur deux fiches insérées au centre de celui-ci.

Des textes accompagnent chaque portrait d'oiseaux dessiné par Buzin, des portraits tellement vivants qu'on s'attend presque à les voir s'extraire du timbre et s'envoler. Serge Sorbi et Tanguy Dumortier ont épaulé l'auteur, Baudouin Delaite, en qualité de conseiller ornithologique. L'ouvrage s'inscrit dans le prolongement des volumes précédents, parus en 1993 et 2005.

34
timbres-poste
oiseaux
inclus



Prix : 59,95€
(incluant 34 timbres-poste d'une valeur de 48,91€)
Code : B01401FR
Auteur : Baudouin Delaite
Editeurs : Weyrich Edition et bpost

Profitez de cette offre en exclusivité : tirage limité à 3000 ex.

Commandez dès maintenant via : Stamps & Philately - E. Walschaertsstraat 1b
2800 Mechelen, ou tél +32 (0) 2 278 50 70, ou via philately@bpost.be
et mentionnez le code B01401FR.


bpost
s'en charge